CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

RÈGLEMENT Circuit Régional
Tir à l'Arc à Cheval
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le Circuit Régional 2024-2025

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Mutualia
Entre nous, c'est humain

Les Attelages du Grandvaux

Domaine de la Loge
AEP Les Campanettes

RANCH-JACK
06.25.80.41.04
JURA

Equit' Féria

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Commission Tir à l'Arc du CRE Bourgogne/ France-Comté /
lilian.equitheria@outlook.fr / contact@equitation-bfc.com
www.equitation-bfc.com/cre-bfc -

CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

PRÉAMBULE

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 sous la forme d'un circuit composé de **6 étapes dont un Championnat Régional à Equit'Héria (39).**

Chaque étape étant circuit départemental, elle comptera doublement pour les qualifications des cavaliers licenciés ou domiciliés dans le département organisateur du concours. La finale, quant à elle, comptera doublement pour les cavaliers licenciés ou domiciliés dans la région Bourgogne Franche-Comté.

La remise des prix du circuit régional aura lieu **lors de la soirée des Champions 2026.**

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

1. PROGRAMME

Les étapes du circuit régional seront les suivantes :

- 1ère Étape : 15 Septembre 2024 - Les Attelages du Grandvaux - La Chaumusse (39) - n°
- 2ème Étape : 6 Octobre 2024 - Domaine de la Loge - Flacey-en-Bresse (71) - n°
- 3ème Etape : 30 mars 2025 - Domaine de la Loge - Flacey-en-Bresse (71) - n°
- 4ème Etape : 18 Mai 2025 - Ranch Jack - Moutoux (39) - n°
- 5ème Etape : 14 et 15 Juin 2025 - Equit'Héria - Menetrux-en-Joux (39) - **Chpt Régional** - n°
- **Étape FINALE :** 06 juillet 2024 - Les Attelages du Grandvaux - La Chaumusse (39) - n°

2. CATÉGORIE

Les caractéristiques des épreuves (âge du cavalier, taille du cheval …) sont identiques à celles du règlement général Tir à l'arc FFE.

Les différentes catégories présentes dans le circuit régional seront les suivantes :

- Club 3 / Club Poney A3,
- Club 2 / Club Poney A2,
- Club 1,
- Club Élite,
- Amateur 2,
- Amateur 1.

Les autres catégories qui seraient mises en place par l'organisateur (autre catégorie club …) ne seront pas comptabilisées dans le circuit régional.

3. PARTICIPATION

Une fois l'inscription validée, à chaque étape, des points seront attribués au cavalier en fonction de son classement relatif. Si un cavalier monte plus d'un cheval dans l'épreuve-étape BFC, le meilleur classement sera retenu. Chaque cavalier du circuit se verra attribuer au moins un point pour sa participation lors de l'étape.

1er	20 pts
2ème	18 pts
3ème	17 pts
4ème	16 pts
↓	…..
Dernier	1 pt

Un minimum de trois participations dont l'étape de la finale sur les six étapes sera nécessaire afin de pouvoir prétendre entrer dans le classement final du circuit régional BFC.

Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.
Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.
Dans le cas où un cavalier participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 5 pts BONUS par étape.

En cas d'annulation d'un concours après clôture des engagements, celui-ci comptera quand même comme une participation (sans les points bien sûr) afin de ne pas pénaliser les cavaliers du circuit.

Le classement final sera calculé par addition :

1. Le cumul des deux meilleures étapes du circuit régional
2. Les points du Championnat Régional comptent double

4. REMISE DES PRIX

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional, ainsi que du Championnat Régional, seront récompensés dans chacune des catégories. Les lots des podiums seront remis, aux présents, lors de la **soirée des Champions 2026**.

5. DROIT À L'IMAGE

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC.**

****

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Commission Tir à l'Arc du CRE Bourgogne/ France-Comté /
lilian.equitheria@outlook.fr / contact@equitation-bfc.com
www.equitation-bfc.com/cre-bfc -

CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ